## **HONORAIRES DE TRANSACTIONS**

(TVA à 20.0% inclus)

Les honoraires sont inclus dans le prix de vente du bien, et du vendeur.	sont à la charge
Terrains et Fonds de commerce :	10% TTC
Transactions Villas et Appartements :	6% TTC

En cas de délégation le montant des honoraires applicables sont ceux du mandat principal